

Arrondissement : Nantes,

Réunion de lycée professionnel public

Discussion sur le constat :

Les trois questions qui se sont imposées à nous sont à référer, d'une part à la nécessité que nous avons ressentie de « contextualiser » le débat (question 7), d'autre part à l'urgence à laquelle nous nous trouvons chaque jour confrontés de devoir faire face à de véritables difficultés tant pédagogiques, à proprement parler (question 8), qu'éducatives, sur un plan plus général (question 15). Notre réflexion n'a donc rien de « formel », elle renvoie à des préoccupations que nous savons partagées, et dont l'acuité met non seulement les enseignants -ainsi que les élèves- à rude épreuve mais nous paraît également menacer, d'une manière globale, l'institution scolaire dans son ensemble.

Nous retiendrons des échanges que nous avons eus sur les trois questions que nous avons abordées les quelques « mots-clés » suivants :

- Diplômes et alignement des cursus
- Encadrement (moyens et personnels d'encadrement)
- Enseignement professionnel et enseignement général
- Orientation
- Partenariats (parents/professeurs, police/école/justice)
- Prévention/répression
- Sanction

Question n° 7 : Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

Deux grands thèmes de discussion :

- Maintenir des liens constants avec :
 - Les collèges
 - L'entreprise
 - Les parents
- Aligner les diplômes uniformément aux deux autres voies (générale, technologique).

- Maintenir des liens constants, surtout avec les collèges. Des échanges collèges, lycées professionnels se font déjà, mais sont limités à quelques heures ou plus. Il faudrait renforcer cet échange à travers des minis stages plus longs.

Cet échange peut se concevoir d'une manière systématique, on constate que la plupart des parents ne veulent pas que leurs enfants aillent faire un stage en LP, on revient à la dévalorisation de LP.

Les échanges peuvent se faire aussi au niveau du personnel enseignant, les collèges manquent d'informations sur nos filières, les CIO nous connaissent mal dans le fond. Aussi un réel échange d'informations techniques sur la profession (cursus scolaire complet, modalités des stages, perspectives d'emplois, statistiques.....) est-il souhaitable. Cette information sous forme de « publicité » mettant en œuvre les moyens multimédia (site Internet, vidéo, diaporama.....) serait diffusée à large échelle dans toutes les classes de troisième des collèges ; accompagnée d'une explication par des professeurs de la spécialité, voire des professionnels, artisans ou autres.

La méconnaissance du LP auprès des familles, des professeurs de collèges et des élèves passe par une remise en question des CIO, ceux-ci manquent réellement d'information à notre égard. Il serait urgent de repositionner le service d'orientation qui ne répond techniquement pas à la demande, au même titre que les interventions des conseillères d'orientation dans les collèges.

- Aligner les diplômes sur les deux autres voies que sont les voies générales et technologiques.

Un constat s'impose quant à la durée du cursus scolaire en Lp (bep+bac pro) : il s'avère que 4 années pour former un élève sont dans certaines filières trop longues. Cette durée ramenée à 3 ans permettrait d'équilibrer les scolarités et de ramener au même rang le diplôme de bac professionnel et le bac technologique.

Pour autant, si les enseignements, les programmes, les procédures doivent être révisés, ils ne doivent pas être « allégés ». Une étroite collaboration avec des techniciens, des professeurs doit permettre de redéfinir l'ensemble des enseignements, essentiels au bon développement intellectuel et manuel de nos élèves. Force est de constater que nos enseignements purement techniques disparaissent au fur et à mesure des années : il nous semble très important de faire machine arrière et revenir au bon vieux temps des « copeaux ». Cette demande intervient en masse au niveau du corps enseignant mais surtout des élèves qui n'ont plus de plaisir à « faire de l'atelier ».

3 priorités se dégagent donc de cette discussion :

- maintenir des liens efficaces et étroits avec l'ensemble des collèges.
- aligner les cursus scolaires de LP pour les « calquer » sur le modèle lycée technologique ou général.
- rendre à la formation professionnelle sa dimension réellement « professionnalisante », en l'articulant essentiellement au travail d'atelier, centré sur l'objet technique.

Question n° 8 : "Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?"

Le débat autour de cette question s'est organisé à partir de trois thèmes de réflexion :

- L'orientation
- L'enseignement professionnel
- L'enseignement général.

La relation entre motivation et orientation est apparue d'emblée comme évidente "Un jeune est motivé quand il a trouvé sa voie." Comment des élèves qui n'ont pas choisi la voie professionnelle mais y ont été envoyés par défaut (orientation négative) pourraient-ils être motivés par leur formation ? Il convient donc d'interroger la manière dont se fait le choix du LP (y-a-t-il un choix ? qui le fait ? pourquoi ?), de même qu'on peut, de la même manière, questionner à l'intérieur du LP le choix des spécialités. On a évoqué le fait que le critère essentiel serait la pénibilité plus ou moins grande du métier : force est de reconnaître la désaffection qui frappe certains métiers "pénibles" ; pourquoi leur pénibilité n'est-elle pas compensée par un accès plus précoce à la retraite et/ou un salaire plus attractif ?

Les CIO remplissent-ils bien leur mission d'information et d'orientation ? Que savent des LP les collègues de collèges qui décident plus ou moins de l'orientation des élèves ? Quelle image donnent-ils de ces établissements ? (on voit ici le lien avec la question 7 : "Comment améliorer la reconnaissance de la voie professionnelle ?")

L'enseignement professionnel est le domaine de formation qui motive majoritairement les élèves de LP. Ceux-ci s'inscrivent d'abord dans un projet professionnel qui va leur permettre d'entrer dans la vie active. On s'est interrogé sur l'évolution de ce domaine d'enseignement.

Certains enseignants ont déploré la réduction des périodes de stage en entreprise pour les BEP. Ils regrettent aussi l'évolution qui accorde une place de plus en plus importante à la technologie et à l'approche théorique des métiers par rapport à la pratique ; ils souhaiteraient "Plus de copeaux et moins de papier.". Ils remettent en cause les référentiels et leur jargon qui, au lieu de la faciliter, font écran à la transmission des savoirs. Illustrations de ce travers : certaines épreuves d'examen qui se résument à la recherche d'informations dans des liasses de documents, ou les fiches de suivi des périodes de formation en entreprise, qui s'avèrent illisibles même pour les tuteurs. Cette "théorisation" rend l'approche des métiers trop abstraite pour des élèves qui ont du mal avec l'abstraction et qui se sont (ou ont été) orientés vers la voie professionnelle pour cette raison même.

Plus d'enseignement professionnel, un enseignement professionnel plus concret, moins théorique, plus de périodes de stage en entreprise pour les BEP : ces orientations seraient susceptibles de revaloriser l'image des LP (on rejoint la question 7) et de motiver davantage les élèves qui ont tendance aujourd'hui à quitter nos établissements et à choisir la formation en alternance. Le succès de celle-ci ne s'explique pas seulement par le fait qu'elle procure aux jeunes un revenu (à ce propos on s'est demandé ce qu'était devenue l'idée qui fut naguère évoquée d'une rémunération des périodes de stage en entreprise) mais parce qu'elle leur paraît plus crédible, plus en prise avec la réalité de l'exercice d'un métier.

Cette revendication de plus et mieux d'enseignement professionnel n'est pas en opposition – au contraire – avec celle de plus et mieux d'enseignement général en LP. Si l'on veut arrêter l'hémorragie vers l'alternance, il faut montrer que nous sommes capables de faire beaucoup mieux qu'elle, notamment en enseignement général. La finalité de celui-ci est de former non seulement de bons professionnels mais des hommes libres et des citoyens actifs. Dans ce domaine, différentes observations ont été faites :

- les effectifs en classes d'enseignement général (où sont souvent regroupées différentes sections professionnelles) mériteraient sans doute d'être dédoublés pour une plus grande efficacité, un suivi plus individualisé.
- Les programmes – notamment en histoire et géographie – paraissent trop ambitieux et trop éloignés des savoirs et des préoccupations des élèves. Ne serait-il pas préférable de se recentrer sur l'étude du monde contemporain ?
- On peut se féliciter par contre de l'ambition et de l'ouverture des programmes de lettres tout en regrettant le peu d'heures dont dispose cet enseignement et l'abandon de l'idée d'introduire une initiation à la réflexion philosophique en baccalauréat professionnel.
- D'une façon générale, les pratiques d'enseignement qui favorisent la prise de responsabilités des élèves, leur ouverture sur le monde extra scolaire et notamment culturel, sont à développer parce que la motivation et l'implication s'y trouvent renforcées.

Question n° 15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

Constat 1 : Incivilités et violences sont accentuées par la consommation de produits illicites. Le débat fait apparaître la nécessité d'accompagner des mesures répressives par des mesures préventives :

Sanctionner : la sanction doit être explicitée en tant que délit afin de revêtir un aspect structurant. Pour cela il faut donner les moyens de la sanction et reconsidérer l'extension des missions de la vie scolaire.

Prévenir : faire appel à des associations, des personnels d'encadrement, de santé, de représentants de la justice.

Mesures : Interdire de fumer dans les établissements scolaires.

Donner des moyens pour augmenter le nombre de personnel d'encadrement .

Constat 2 : Insécurité liée au manque de motivation des élèves .

Le débat fait apparaître la nécessité d'affirmer la question de l'effort et de donner aux élèves les moyens de travailler dans un cadre serein au sein de l'établissement scolaire.

Mesure : Créer davantage de salles de permanence avec des surveillants pour travailler.

Constat 3 : Difficultés des parents à éduquer leurs enfants.

Le débat montre que l'école peut aider les parents en tissant des liens avec eux.

Mesure : Créer des pôles de rencontre dans les établissements avec des psychologues, des éducateurs , des médiateurs.

PRIORITES : - Moyens d'encadrement et de partenariat

- Moyens de sanction

Remarques complémentaires sur le débat :

La discussion a témoigné d'un très vif intérêt porté aux questions du débat, mais elle n'a concerné qu'une vingtaine de personnes, dans la mesure où une partie non négligeable des membres de la communauté éducative a préféré s'abstenir d'y participer. Certains de ces collègues –ceux de l'AEI en l'occurrence- ont toutefois jugé bon d'expliquer les raisons de leur absence et ont adressé une double requête à l'animateur : lire en plénière le communiqué qui suit, et le faire « remonter » ensuite, en même temps que la restitution des échanges menés au cours de la réunion.

Voici donc la :

« Déclaration des personnels administratifs

- Les personnels administratifs rappellent leur appartenance à la communauté éducative, comme le précise la loi d'orientation de 1989.
- Aux côtés des personnels enseignants, ouvriers, sociaux et de santé, ils contribuent au bon fonctionnement du système éducatif, au bénéfice des élèves et des étudiants.
- Ils se réjouiraient de l'ouverture d'un large débat sur l'avenir de l'école si, sans attendre ses conclusions, des décisions lourdes de conséquences n'étaient pas déjà prises à leur encontre.

Ainsi,

- la loi Sarkozy relative aux responsabilités locales consacre l'abandon du modèle français d'Education nationale. L'Etat se recentre sur l'Instruction : les programmes, les diplômes, les enseignants. Le reste, la logistique, a vocation à être décentralisé ou privatisé. Cette loi, déjà adoptée le 15 novembre au Sénat, sera proposée au vote des députés dès janvier 2004. Elle décide notamment du transfert aux collectivités locales des personnels ouvriers et médicaux, de certains personnels administratifs, et des missions qu'ils assument. Sa rédaction permet même d'aller beaucoup plus loin dans l'abandon par l'Etat de la logistique de l'Education nationale.

- le budget de l'Etat pour 2004, déjà voté et promulgué, anticipe l'abandon par l'Etat de l'administration du système éducatif. Il décide de la suppression de 1100 emplois de personnels administratifs. Cette coupe sombre s'accompagne officiellement d'une « stratégie ministérielle de réforme », qui consiste à traquer dans chaque service ou établissement, les missions qui font doublons, qui peuvent être privatisées ou décentralisées. Ainsi, ce budget amorce un recul sans précédent du service public.

- Les personnels administratifs ne sauraient cautionner ce débat dont les conclusions sont tirées avant même qu'il ait eu lieu.
- Ils témoignent de leur attachement au service public d'éducation et pensent que les missions qu'ils assurent sont, comme d'autres, indispensables au déroulement harmonieux de l'acte éducatif.
- Ils exigent qu'aucune décision concernant les personnels ATOSS (transfert aux collectivités, suppressions d'emplois et de missions) ne soit prise avant la remise au gouvernement du rapport de Monsieur Thélot.
- Ils demandent que l'animateur intègre cette intervention dans son rapport et l'en remercie »